



COORDONNÉES

MODALITÉS DE VERSEMENT

Je souscris la somme de 5 000 \$ 2 000 \$ 1 500 \$ 1 000 \$ 500 \$ _____ \$ (autre) pendant _____ 1 à 5 an(s)
pour une contribution totale de _____ \$.

Versement par retenue sur le salaire (par paie) ou **Versement par retenue sur la rente (mensuel)**

Réservé aux employés et aux retraités de l'Université de Montréal

Matricule : _____

Versement par carte de crédit

Visa

Titulaire de la carte : _____

MasterCard

Numéro de la carte : _____

Amex

Date d'expiration : _____

Versement par chèque (libellez votre chèque à l'ordre de l'**Université de Montréal - BDRD**)

Versement par don en ligne (faites votre don directement en ligne au www.bdrd.umontreal.ca)

SIGNATURE _____

DATE _____

Je désire que mon nom ne soit pas publié sur la liste des donateurs.

Mon entreprise participe au programme de dons jumelés (*nom de l'entreprise*) _____

AFFECTATION DU DON

À la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

Centre d'apprentissage vétérinaire

Chaire en nutrition animale

Fonds du centenaire (bourses)

Priorités de la Faculté (note 1 – voir page suivante)

Autre (spécifiez votre choix) _____

(sous toutes réserves que le fonds existe ou avec entente préalable avec les représentants du BDRD)

À l'Université de Montréal

Bourses de la réussite étudiante

Priorités de l'Université

MERCI POUR VOTRE GÉNÉREUSE CONTRIBUTION !

Retournez le formulaire à l'adresse suivante :

Université de Montréal
Bureau du développement et des relations avec les diplômés
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone : 514 343-6812 ou 1 888 883-6812

Pour information :

Vice-décanat au développement, aux communications
et aux relations externes
Faculté de médecine vétérinaire
developpement@medvet.umontreal.ca
Téléphone : 514 343-8556 ou 1 888 883-6812
Visitez notre site philanthropique au www.medvet.umontreal.ca

Tous les renseignements fournis à l'Université de Montréal demeurent confidentiels.

Un reçu fiscal sera délivré pour tout don. Les relevés T4 et TP4 font office de reçus officiels pour les personnes qui donnent par retenue sur le salaire
Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 10816 0995 RR0001.



EXEMPLES DE TABLEAU DES CRÉDITS D'IMPÔT LIÉS AUX DONS PHILANTHROPIQUES

Don annuel	Épargne fiscale ^{(1) (2)}	Coût du don
100,00 \$	32,53 \$	67,47 \$
250,00 \$	89,16 \$	160,84 \$
500,00 \$	209,70 \$	290,30 \$
1 000,00 \$	450,77 \$	549,23 \$
2 500,00 \$	1 174,00 \$	1 326,00 \$
5 000,00 \$	2 379,37 \$	2 620,63 \$
10 000,00 \$	4 790,12 \$	5 209,88 \$

Don sur la paie (période de 26 paies)
10 \$ par paie = 260 \$ annuel
20 \$ par paie = 520 \$ annuel
40 \$ par paie = 1 040 \$ annuel
100 \$ par paie = 2 600 \$ annuel
200 \$ par paie = 5 200 \$ annuel
400 \$ par paie = 10 400 \$ annuel

(1) Crédit d'impôt provincial 20 % sur le premier 200 \$, 24 % sur l'excédent.

(2) Crédit d'impôt fédéral 15 % sur le premier 200 \$, 29 % sur l'excédent (et en tenant compte de l'effet sur l'abattement du Québec de 16.5 %).

Note : le tableau ci-dessus est présenté à titre indicatif et les montants sont susceptibles de changer compte tenu des modifications pouvant être apportées dans les règles fiscales provinciales et fédérales.

Pour plus d'informations en matière de nouveautés liées aux crédits d'impôt pour les dons, consultez les sites Internet de l'Agence de revenu du Canada et de Revenu Québec.

¹ Le fonds «Priorités de la Faculté» servira au financement de trois grandes priorités identifiées par la Faculté soit : le Centre d'apprentissage vétérinaire, le Fonds du centenaire et la Chaire en nutrition animale. La décision de l'affectation des fonds sera déterminée par un comité d'attribution composé du Doyen, du Vice-Doyen à la recherche et aux études supérieures et du Vice-doyen au développement, aux communications et aux relations externes. Les fonds pourront être affectés en souscription (utilisation immédiate) ou en dotation (capitalisation) sur décision du dit comité.